

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3933 - Mercredi 04 Août 2021 - Prix : 200 Fc

COVID-19 :

Le médecin vacciné de force suspendu de ses fonctions



ECONOMIE

**La conférence de Paris au cœur
des discussions avec la délégation émiratie**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles

Du 1er au 05 Août 2021

Lever du soleil:

06h 25mn

Coucher du soleil:

18h 01mn

Fadjr : 05h 13mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 16mn

Maghrib: 18h 04mn

Incha: 19h 18mn



ECONOMIE

La conférence de Paris au cœur des discussions avec la délégation émiratie

Le chef de l'Etat Azali Assoumani a reçu à Beït-Salam lundi dernier une délégation des Emirats Arabes Unies dans le cadre du suivi de la conférence de Paris. Plusieurs points ont été discutés avec ces techniciens notamment, la pêche, l'agriculture et le tourisme. Les Emirats se sont engagés à accompagner le pays dans l'émergence.

Le président Azali Assoumani a rencontré lundi 02 août dernier une délégation des Emirats Arabes Unies conduite par l'ambassadeur en poste à Moroni Mohammed Saeed Al-Miqbali. Selon le ministre des affaires étrangères Dhoahir Dhoulkamal, cette délégation est venue dans l'esprit de la vision du chef d'Etat celle de faire des Comores, un pays émergent. « Les projets du CPAD étaient au cœur des échanges. L'idée était de voir comment nous devons mobiliser ensemble non seulement les entreprises et les techniciens des Emirats pour nous accompagner dans la mobilisation des partenaires



qui se sont prononcées en faveur de l'émergence des Comores », souligne-t-il tout en ajoutant que c'est un

moment fort pour la diplomatie comorienne sous la houlette du chef de l'Etat, cette diplomatie écono-

mique qui s'inscrit dans le développement avec des partenaires stratégiques comme les Emirats Arabes

Unis.

Lors de cette rencontre, quelques points ont été passés en revue tels que l'agriculture, la pêche, le tourisme et le transport, le secteur pétrolier afin de voir avec les techniciens comment démarrer la machine et bien évidemment dans le cadre de cette mobilisation. « C'était l'occasion pour les techniciens de nous conseiller aussi comment on peut attirer les entreprises, sur comment activer ce qui a été promis à Paris et de mobiliser le financement au niveau du CPAD », précise-t-il.

Le chef de la diplomatie se dit content car les Emirats se sont engagés d'accompagner le pays et de travailler main dans la main avec les techniciens sur place. « Nous avons de la chance, nous faisons partie des pays qui luttent mieux contre la Covid -19, ce qui est un atout. Et nous avons montré un bon exemple. Raison pour laquelle, nous sommes inscrits dans la liste de zone verte », renchérit-il.

Andjouza Abouheir

SOCIAL :

Telco lance la deuxième édition Mvola Baraka

Après la réussite de la première édition, le deuxième opérateur a lancé ce lundi 2 août 2021 la deuxième édition de la campagne Mvola Baraka et ce jusqu'au 16 août prochain. 3 localités des 19 sélectionnées sur les trois îles vont bénéficier chacune d'une enveloppe de 5 millions qui servira à contribuer à la réalisation des projets communautaires.

Après la réussite de la première édition de la campagne Mvola Baraka, la société de téléphonie mobile Telma Comores a lancé à Anjouan, ce lundi, la deuxième campagne, « Mvola Baraka deuxième édition ». Dans un communiqué de presse, les services de la marque jaune justifient cette volonté en affir-

mant que « la première édition Mvola Baraka du mois de mai dernier, a connu un succès considérable auprès des localités et nous a permis de nous rapprocher encore plus de la population comorienne en participant au développement des projets communautaires ».

Comme pour l'édition précédente, cette deuxième opération de charme qui a débuté depuis le 2 août pour finir le 16 août prochain se fera selon les mêmes modalités. « Pour toute activation de compte Mvola ou dépôt de 500 Fc ou plus, Telma Comores s'engage à verser jusqu'à 15 millions de Francs comoriens (5 millions par île) en faveur des projets de développement des communautés villageoises », lit-on dans le communiqué de presse.

En grande Comores, huit (8)

localités sont sélectionnées pour participer à cette deuxième édition, six (6) localités pour Mohéli et cinq (5) localités à Anjouan. « Ces localités seront, comme pour

la première édition, soit équipées en lampadaires solaires, soit accompagnées financièrement dans des projets de développement communautaire », rassurent les

organisateur pour qui, « participer à l'opération c'est apporter sa pierre au développement de nos régions ».

A.O Yazid



AVIS D'APPEL A PROJET



Titre: Appel à projet pour le soutien financier aux entrepreneurs de la diaspora comorienne



Contenu :

D'une durée de 4 ans, le projet " Appui au renforcement des partenariats avec les diasporas entrepreneuriales comoriennes " est financé par l'Agence Française de Développement dans le cadre du Plan de développement France Comores. Ce projet est mis en œuvre par Expertise France.

L'objectif général du présent projet est de renforcer la cohésion, la solidarité et l'unité de tous les comoriens de l'intérieur comme de la diaspora pour le développement durable du pays Il vise à appuyer le renforcement, la structuration et la valorisation de l'entrepreneuriat de la diaspora installé aux Comores. Il s'agit d'un premier appel à projet d'amorçage, dans le cadre du démarrage du projet.

Les candidats devront obligatoirement remplir tout ou partie des conditions citées ci-dessous:

- Être un(e) entrepreneur(e) de la diaspora comorienne, installé (e) depuis moins de 5 ans,
- La nature de l'activité envisagée, son caractère innovant, sa durabilité et impacts pressentis (création d'emplois, développement des chaînes de

valeur, etc.),

- Sa durabilité,
- La viabilité économique du projet, en fonction des critères techniques, financiers et commerciaux,
- La cohérence économique et financière de l'ensemble du projet,
- La capacité du chef d'entreprise à porter son projet, son implication et sa motivation quant à la création d'entreprise ou la gestion de son entreprise existante,
- La qualité de présentation du projet et de l'entreprise,
- Domaines d'intervention : numérique ; tourisme ; artisanat ; culture ; santé ; agriculture.

Vous pouvez télécharger le dossier de candidature à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/app.php/consultation/806361?orgAcronyme=s2d>

Date limite de réponse : 26 Août 2021 à 18h (heure de Moroni)

Adresse mail pour postuler : diasporas.comores@expertisefrance.fr

COVID-19 :

Le médecin vacciné de force suspendu de ses fonctions

Maoulida Mondoha, le médecin militaire qui a reçu contre sa volonté deux injections du vaccin Sinopharm le même jour, la semaine dernière, a été suspendu de ses fonctions depuis hier mardi 3 août, a-t-on appris de source autorisée. Son affaire avait défrayé la chronique, ce qui a semble-t-il irrité ses supérieurs hiérarchiques.

Vacciné de force et suspendu de ses fonctions. Ainsi peut se résumer l'histoire de Maoulida Mondoha, ce jeune médecin militaire. Une semaine après avoir reçu contre sa volonté deux injections du vaccin Sinopharm le même jour, M.Mondoha a reçu un autre coup de massue puisqu'il vient d'être suspendu de ses fonctions aux services de Santé militaire

de Moroni.

En effet, selon une source autorisée, le mis en cause a reçu hier mardi sa note de suspension. Selon une note de service signé par le colonel Naoufal, les motivations officielles de cette suspension n'est autre qu'un « acte portant atteinte à l'institution de santé militaire et au renom de l'armée ». D'aucun croient savoir en revanche que la

forte médiatisation de l'affaire a irrité ses supérieurs hiérarchiques qui l'auraient accusé de les avoir « cloués au pilori ».

Pour rappel, l'intéressé avait reçu mercredi une première dose de Sinopharm à l'hôpital El-maarouf. Mais arrivé dans son lieu de travail, au service de Santé militaire de Moroni, il a été forcé d'en recevoir une deuxième. Le jeune médecin a

fini aux urgences d'El-maarouf où il a été gardé en observation pendant 24h. Rappelons que l'intervalle recommandé par l'OMS concernant ce vaccin chinois est de trois à quatre semaines entre la première et la deuxième dose.

Andjouza Abouheir

SEMAINE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL :

Le lait maternel, premier vaccin contre de nombreuses maladies infantiles

L'heure est à l'implication de tout un chacun. Le ministère de la santé en collaboration avec l'Unicef et l'Oms ont lancé la semaine de l'allaitement maternel. Prévue pour une durée d'une semaine soit du 02 au 07 août, cette activité a pour but de sensibiliser les jeunes mamans à bien allaiter leur nourrisson et à comprendre les bienfaits de l'allaitement considéré comme étant le premier vaccin du bébé.

C'est sous le thème « protéger l'allaitement maternel, une responsabilité partagée » que la semaine de l'allaitement maternel a été lancée dans le pays, hier mardi 03 août à Moroni. Cette cérémonie a vu la présence de la représentante de l'Unicef aux Comores Mariane Sylla et de la ministre de la santé Loub Yacouti Athoumani. Dans son allocution, la ministre de la santé a expliqué que le thème choisi répond justement à l'engagement de tout un chacun à savoir le personnel de santé, la société civile, etc., dans une volonté d'accroître leur engagement en faveur de l'allaitement maternel. « Nous devons nous protéger et promouvoir l'accès des femmes à des conseils qualifiés en matière d'allaitement maternel, qui sont essentiels pour soutenir cette pratique », avan-

ce-t-elle.

Selon elle, la tendance de l'allaitement maternel exclusif est en baisse ces dernières années. En effet, selon l'enquête démographique santé 2012, seulement 12% des enfants de moins de 6 mois sont allaités exclusivement au sein. Et afin de permettre aux mères de démarrer et de maintenir l'allaitement exclusif au sein pendant 6 mois, l'Oms et l'Unicef promeuvent activement l'allaitement maternel, considéré comme la meilleure alimentation pour les nourrissons et les jeunes enfants. Et en 2016 le pays a adopté une stratégie d'alimentation du nourrisson et des jeunes enfants. « L'objectif est de permettre aux différents acteurs de redoubler d'effort pour protéger, promouvoir et soutenir une alimentation adaptée pour les nourrissons et les jeunes enfants », souligne-t-elle. En 2018, le pays a relancé l'initiative des hôpitaux amis des bébés en renforçant les capacités des sages-femmes exerçant dans les structures de santé afin d'assurer une meilleure sensibilisation.

De son côté, la représentante résidente de l'Unicef Mariane Sylla a réitéré la déclaration conjointe d'Henrietta Fore, directrice générale de l'Unicef et du Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. Selon eux, le



démarrage de l'allaitement maternel dans l'heure qui suit la naissance, puis l'allaitement exclusif les six premiers mois et sa poursuite jusqu'aux deux ans de l'enfant, voire plus, offrent un moyen exceptionnel pour prémunir les enfants contre toutes les formes de malnutrition y compris contre l'émaciation et l'obésité. Le lait maternel fait également office de premier vaccin pour le nourrisson, car il le protège contre de nombreuses maladies infant-

les courantes. « Aux Comores, 94% des enfants dès leur naissance sont allaités et cette pratique se poursuit très longtemps après la naissance jusqu'à 12-17 mois. Cependant, la pratique de l'allaitement exclusif est très peu courante : seulement 12% des enfants de moins de 6 mois ont été allaités exclusivement au sein », rapporte-t-elle.

Il est à souligner également que le code de travail adopté aux Comores prévoit dans son article

121 des congés de maternité de 14 semaines consécutives dont huit semaines postérieures à la délivrance. L'article 122 stipule aussi que pendant une période de 15 mois à compter de la naissance de l'enfant, la mère a droit à des repos pour allaitement. Une occasion en or à la jeune maman de bien se reposer et bien allaiter dans les meilleures conditions.

Andjouza Abouheir

L'actualité de Mohéli en bref

Un ex prisonnier de la maison d'arrêt de Moroni recherché pour attouchement sur des mineurs

Deux fillettes l'une de 6 mois et l'autre de 5 ans ont été victimes d'attouchements sexuels à Fomboni. L'auteur présumé de cet acte, selon des sources proches de l'enquête, serait un ex prisonnier de la maison d'arrêt de Moroni et qui se serait évadé le soir du match Comores-Kenya. Une enquête a été ouverte à la gendarmerie pour traquer ce malfaiteur qui rallonge la liste des pédophiles qui sévissent dans l'île.

Deux morts suite à une vedette chavirée au large de Sima

Un homme opéré dans une clinique à Fomboni mais qui estime que son opération est mal passée, a voulu se

rendre à Mayotte à partir d'Anjouan. La vedette qui l'avait transporté a chaviré au large de la ville de Sima (Anjouan) il y a 3 jours et il n'a pas survécu lui et son genre. Seul le commandant et un autre passager ont pu être sauvés.

Un cas de Covid-19 détecté à l'aéroport de Bandar Salam

Dimanche dernier, un des passagers de l'appareil R Komor en provenance de Ngazidja a été testé positif au coronavirus. Un premier cas enregistré depuis le mois de mars. Le Dr Hassanaly Abdoulanziz a tenu, lors d'un point de presse, à remercier les équipes déployées aux points de départ et d'arrivée dans l'île et dans les lieux de forte fréquentation.

Les institutions impliquées dans le tourisme à Mohéli haussent le ton

« Le tourisme n'a plus besoin de discours mais d'actions concrètes ». C'est ce que l'on peut retenir de la réunion de concertation tenue à la Maison de l'écotourisme de Bandar es Salam. La direction du tourisme et de l'artisanat, l'office du tourisme, l'antenne de CNDRS à Mohéli et le maire de Mwalimdjini ont tous été présents à cette réunion technique. Pour ces autorités, une réserve de biosphère rime avec l'écotourisme, le tourisme de proximité et la valorisation du patrimoine du pays et de l'île en particulier. Et beaucoup reste à faire. « Les actions menées jusqu'à nos jours dans ce secteur restent très insuffisantes par rapport aux attentes de la population » apprend-t-on.

Rassemblés par Riward

LE TOURISME INTÉRIEUR

" Jeter des bases solides "

La Gazette des Comores (LGDC) a rencontré M. Azali Said Ahmed, directeur de la communication et du marketing de la «Maison de l'écotourisme de Ngazidja», un organisme promouvant un écotourisme communautaire aux Comores. Interview.

Question : Lors d'une intervention dans les « Nouvelles du commerce pour le développement » avec Deanna Ramsay, vous avez affirmé que dans certains pays les moins avancés (PMA), comme les Comores, la Covid-19 a provoqué une réorientation de la politique touristique. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

Azali Said Ahmed (ASA) : A l'instar d'un nombre de ces économies en difficulté, le tourisme y est synonyme de devises, d'emplois, d'amélioration des infrastructures et de moyen de sortir de la pauvreté. Dans son plan de développement économique « Comores Émergent », le gouvernement a fait du tourisme un de ses secteurs phares. Aussi, face aux difficultés que rencontrent

les économies de nos pays, le tourisme y est synonyme de devises, d'emplois, d'amélioration des infrastructures et de moyen de sortir de la pauvreté.

Pour rappel, dès le 29 avril 2020, le Président a officialisé l'existence de la pandémie. Les mesures de protection mises en place ont eu des effets catastrophiques sur le secteur du tourisme; 99% des employés ont été mis au chômage technique pendant la période de confinement et le tourisme international a été égal à zéro. Dans ce contexte, le gouvernement comorien a réorienté sa stratégie, en posant un regard neuf sur ses concitoyens, en les considérant cette fois comme des touristes nationaux.

Bien que le marché ait pu changer, le point pivot était que les sites touristiques en plein essor et les stratégies pouvaient continuer à être développés et affinés même si les frontières étaient fermées.

Un plan stratégique de commercialisation pour le tourisme a été publié il y a quelques mois pour aider le gouvernement à assurer

l'essor du tourisme. L'accent sera mis sur les sites balnéaires, ce qui nous incite à nettoyer les plages. Un plan de l'Office National du Tourisme fait aussi une large place à la promotion des villages fleuris ou des lieux ornés de compositions florales, et nous avons mis au point différentes stratégies pour attirer les écoliers et le monde des entreprises

Question : Qu'en est-il du volet de l'écotourisme dont vous en avez fait votre domaine de prédilection ?

ASA : Les Comores envisagent de développer de nouveaux types de lieux d'hébergement et collaborent avec les maires afin qu'ils soient prêts à accueillir les touristes après la Covid-19. Puisque nous disposons de magnifiques villas construites par la diaspora, nous cherchons à lancer le tourisme chez l'habitant. Aussi des efforts sont déployés pour développer l'écotourisme et promouvoir la culture comorienne. Notamment sur les circuits axés sur l'agrotourisme, un circuit vanille, un circuit ylang-ylang, un circuit aven-



Azali Said Ahmed responsable marketing de la maison du tourisme

ture et un circuit gastronomique, etc... Nous considérons que nous sommes dans une phase de préparation à la reprise du tourisme.

Question : Êtes-vous optimiste pour l'après-Covid-19 ?

ASA : Je suis d'un naturel optimiste. Comme vous le savez, les pays comme les nôtres tentent de trouver des solutions en concluant des accords bilatéraux avec d'autres

pays constituant leurs principaux marchés, afin de mettre au point des protocoles harmonisés et d'établir un niveau de sécurité acceptable, ce qui contribuera à l'arrivée de clients ou de touristes venus des pays voisins, qui sont les principaux marchés.

Propos recueillis par
Mmagaza

SOCIÉTÉ

Wunamdji de Bambao soutient la sanction prise par la notabilité

La classe d'âge sociale « Wunamdji » de Bambao s'est réunie vendredi 29 juillet dans le village de Mbachilé. L'essentiel de cette réunion est de montrer sa solidarité avec leur notabilité sur les décisions prises mais aussi exprimer leur indignation contre Vouvouni. Selon eux, les actes sont commis par le village entier mais pas par un groupe de jeunes.

Comme à l'accoutumée, une fois qu'il y a un conflit inter-villageois, la notabilité s'engage en vue d'apporter une solution ou prendre une sanction. Ce qui est le cas aujourd'hui, dans le conflit de Vouvouni et Ndruwani, qui a fait un mort du côté de Ndruwani. Avant cette rencontre, la notabilité de Bambao s'est réunie à Moidzaza Djombé et a décidé de bannir le village de Vouvouni. Au lendemain de cette assise, les jeunes « Wunamdji » de Bambao se sont rassemblés à Mbachilé pour montrer leur solidarité avec les décisions prises par les aînés, en l'occurrence la notabilité. Ils ont profité de l'oc-

casion pour afficher leur mécontentement et indignation contre Vouvouni. « Les 16 villages de notre région ont banni le village de Vouvouni. Les autres villages de Ngazidja doivent faire comme nous. Cela fait déjà sept victimes dont Vouvouni est coupable. Il est temps qu'on arrête de dire que c'est un groupe de jeunes mais pas le village. Le jour de Mdé, Bweni, Serehini c'était toujours un groupe de jeunes. Et aujourd'hui, c'est aussi un groupe de jeunes. Non il faut que ça cesse », martèle Maoulida Mhadjiri, membre de Wunamdji.

Selon lui, un groupe de jeunes n'a pas les moyens de louer un bulldozer en plein conflit et commettre de tels actes. « Tout ça c'était programmé par des responsables. Et le comble, la mise en scène d'un homme bandé à l'aide des sparadraps remplis de sang, faisant croire que cet homme était tabassé par Ndruwani. Pourtant ce n'était pas vrai. Je saisis cette occasion pour saluer les efforts de la gendarmerie nationale. Nous, on considère que le village est complice », poursuit-il.

Et les Wunamdji de prévenir que si un village va à l'encontre de cette décision, il subira les mêmes sanctions. « Ce n'est pas la première fois qu'une telle assemblée s'organise dans le Bambao. Le 30 avril 2011,

les jeunes de Bambao ya mboini avaient convié notre notabilité à Ndruwani. C'était encore un conflit opposant Vouvouni à Mdé », rappelle Nadjim Said Abdallah, président des Wunamdji. Il a par la suite

saisi l'occasion pour lancer un cri d'alarme à l'endroit du gouvernement sur les conflits fonciers qui prennent de l'ampleur au fil des années.

Nassuf Ben Amad



Wunamdji de Bambao.

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement
Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre
Direction Générale de la Santé



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة الصحة والتضامن ومشاركة المرأة
إدارة الصحة
المدير العام

Date : 02 Août 2021
DAO No : PASCO3/CEL/2021/16

Lettre d'invitation

Madame/Monsieur,

1. Le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Programme d'Appui au Secteur de la Santé aux Comores (PASCO). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du **Marché de fourniture partielle d'équipement et installation/réhabilitation d'une centrale solaire photovoltaïque à l'Hôpital de Mitsamiouli (Grande Comore)**

3. Le présent document de consultation est publié dans le cadre d'un appel d'offre national ouvert. Le fournisseur le moins-disant sera sélectionné conformément aux procédures décrites dans les Données Particulières du document de consultation.

4. Le présent dossier de consultation comprend les sections suivantes :

Section 1 - Instructions aux soumissionnaires
Section 2 - Données particulières de l'appel d'offre
Section 3 - Critères d'évaluation et de qualification
Section 4 - Formulaire de soumission
Section 5 - Bordereau de quantité, calendrier de livraison et spécifications techniques

Section 6 – Cahier des clauses administratives générales

Section 7 - Cahier des clauses administratives particulières

Section 8 – Formulaire de marché

5. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre – Direction Générale de la Santé – Cellule PASCO, Moroni Corniche - Tél 00 269 773 86 98 / 348 76 02 –

email : communication@pasco.sante.gouv.km et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres par email à l'adresse indiquée ci-dessus

6. Les soumissions doivent parvenir au plus tard le **06 septembre 2021 à 11h00, heure de Moroni, Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre** pour un montant équivalent **2 millions de francs Comoriens.**

à l'adresse suivante : **Cellule PASCO**

Direction Générale de la Santé - Route de la Corniche - BP 2558

Moroni – Union des Comores

Dr ABOUBACAR Said Anli

FOOTBALL EN BREF

DTN – FFC : quatre candidatures retenues pour le poste

Cinq mois après son lancement, la procédure de recrutement du nouveau Directeur Technique National (DTN) de la Fédération de football des Comores (FFC) tend vers sa fin. À ce stade, quatre candidatures ont été retenues pour le poste, a appris Comoros Football 269. Le choix de l'heureux élu devrait être fait le week-end prochain à l'occasion de la réunion du Comité Exécutif de l'institution.

Alors que le nouveau Secrétaire Général fut annoncé mi-mai, la FFC s'apprête à dévoiler le nom de son nouveau DTN. La procédure de recrutement avait été lancée le 30 mars au même moment que pour le poste de Secrétaire général. La date limite de soumission des candidatures était fixée au 14 avril. Mais les choses ont semblé-t-il pris du retard et l'instance faitière du football national reste encore sans technicien depuis déjà 5 mois et 15 jours. Le poste est vacant depuis le 15 février. Mais pas pour longtemps. Il ne reste désormais à ce stade que l'annonce de l'heureux élu. Après

des entretiens, la commission mixte FIFA-FFC a remis une liste de quatre candidatures au Comité Exécutif, a-t-on appris de sources proches.

Candidat à sa propre succession, Ayoub Moussa figure parmi les retenus pour le choix final. Le technicien comorien était en poste du 1er février 2020 au 15 février 2021 sous le Comité de Normalisation. Deux franco-comoriens sont aussi dans la short-list. Il s'agit de Youssouf Abdallah et Aliamine Mohamed. Tous les deux exercent en France. Le premier en région parisienne tandis que le second exerce en région Occitanie près de Montpellier. Le dernier retenu est un français du nom de Frédéric Francou. Passé par le Groupement Féminin des Alpes et par le Centre de formation de l'OL en charge des jeunes féminines.

Mercato : Sensationnel avec Courtrai, Faïz Selemani pourrait partir

Sur tous les fronts le weekend face à l'Antwerp avec pas moins de cinq énormes occasions dont un



caviar en début de rencontre après seulement 15 secondes de jeu, Faïz Selemani était l'homme du match de la 2ème journée de Jupiler Pro League du côté de Courtrai. Son but décisif en fin de rencontre fut une belle récompense à sa prestation.

Après un super dribble, l'international comorien a réalisé une belle frappe dans la lucarne. Une deuxième réalisation et une victoire au bout qui propulsent Courtrai en

tête du classement. « C'est aussi une petite surprise pour moi que nous soyons au sommet. Nous avons eu un très bon du match et je pense que nous méritons de gagner », a déclaré Selemani. Mais l'avenir du Comorien avec les Kerels n'est pas encore clair.

Lui restant un an de contrat, Faïz Selemani n'a pas souhaité prolonger avec le KV Courtrai. Il pourrait même opter pour une autre for-

mation cet été. Plusieurs clubs seraient intéressés par son profil. « Je ne peux pas dire tout de suite ce qu'il en est, mais il se pourrait que je parte. Nous verrons ce que l'avenir nous réserve. Je ne sais pas si je vais jouer contre Genk (samedi prochain, ndlr). L'intérêt est là et Courtrai le sait. Tout peut aller vite dans le football ».

Boina Houssamdine



Expertise France, l'agence publique française de conception et de mise en oeuvre de projets internationaux de coopération technique, recrute :



UN(E) CHARGE (E) D'APPUI OPERATIONNEL

Poste basé à : Moroni – Union des Comores

A PROPOS DE L'OFFRE

Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Elle conçoit et met en oeuvre des projets destinés à contribuer au développement équilibré des pays partenaires, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et aux priorités de l'action extérieure de la France. Aux Comores, Expertise France est notamment en charge de la mise en oeuvre du programme « Soutien au secteur de la Justice aux Comores » financé sur les Fonds de Solidarité pour les Project Innovants (FSPI) par l'Ambassade de France en Union des Comores.

Le projet vise en particulier à :

- * Réaliser un diagnostic organisationnel pour chacun des acteurs/institutions concernés au sein de l'appareil judiciaire
- * Concevoir et mettre en oeuvre un programme d'appui au renforcement de capacités des professions du secteur via des formations et des ateliers de travail
- * Accompagner des organisations non-gouvernementales ou parapubliques spécialisées en matière de droits.

Expertise France recrute un/une chargé(e) d'appui opérationnel pour assurer la gestion quotidienne du projet en Union des Comores en lien avec le siège. Il/elle sera amené(e) à travailler en étroite collaboration avec les autorités judiciaires et les organismes de la société civile comoriennes, l'Ambassade de France aux Comores ainsi que d'autres points focaux.

MISSIONS DU/DE LA CHARGE(E) D'APPUI OPERATIONNEL

- * Préparer les missions d'expertise en lien avec le siège et la cellule d'appui mutualisée (CAM) à Moroni, l'Ambassade de France et les partenaires, dans le respect des procédures internes ;

- * Assurer l'organisation administrative et logistique des activités, notamment la réservation des hôtels, la prise en charge des experts à leur arrivée à Moroni, les déplacements en véhicule au sein de l'Union des Comores, dans le respect du budget et des procédures de la CAM ;
- * Assurer le suivi administratif des activités, notamment par le biais de la préparation et tenue de feuilles de présence / attestations de per diem / diplômes de formation ;
- * S'assurer de la disponibilité des salles de formation et organiser les repas pour les formations ;
- * Veiller au bon déroulement de missions/ateliers/groupes de travail, etc. ;
- * Organiser les comités de pilotage, et en assurer le secrétariat (agenda, liste des participants et compte-rendu) ;
- * Assurer l'organisation et la gestion d'achat de matériel, les suivis des activités de travaux, en lien avec le siège, la CAM et l'Ambassade de France, et selon la réglementation en vigueur ;
- * Préparer le matériel de communication et de visibilité, en assurer la diffusion et préparer les actions de communication du programme ;
- * Participer à la préparation des rapports financiers et narratifs.

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive et peut se voir étendre en fonction de l'évolution du programme et à la demande du siège d'Expertise France.

PROFIL RECHERCHE

DIPLÔMES ET COMPETENCES :

- * Formation bac +3 en droit, sciences politiques, relations internationales, management et administration ou équivalent ;
- * Maîtrise parfaite du français ;
- * Excellentes capacités rédactionnelles ;
- * Excellent relationnel (capacité à nouer avec ses interlocuteurs des relations de confiance fluides et constructives) ;

- * Rigueur et respect des délais ;
- * Dynamisme et réactivité ;
- * Maîtrise des outils informatiques et de communication (Internet, mails, traitement de texte, Word, Excel).

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES REQUISES :

- * Expérience préalable dans le secteur de la coopération internationale ou de la réforme du secteur public ;
- * Être habile, capable d'organisation, de coordination et de rigueur dans la rédaction des différents documents requis ;
- * Être apte à travailler en équipe.

EXPERIENCE CONSIDEREE COMME UN ATOUT SUPPLEMENTAIRE :

- * Une expérience en coopération technique ou/et en coordination de projet en matière de la justice
- * Disposer d'une connaissance des questions relatives au système judiciaire, à la formation du personnel judiciaire (magistrats, notaires, greffiers, avocats et huissiers) et institutions ;

CONDITIONS DE TRAVAIL

- * Lieu de travail : Moroni ;
- * Salaire en fonction de l'expérience

Date de prise de poste estimée : au plus tôt possible
Durée : jusqu'à novembre 2021

Pour soumettre votre candidature (**CV & Lettre de motivation**) ou obtenir des informations supplémentaires, contactez : EF-CAO@fthmconsulting.com

Date limite de candidature : 15 août 2021

HISTOIRE

Ali Soilihi Mtsashiwa, entre héros et despote

Le 3 Août, il ya quarante six ans, Ali Soilihi Mtsashiwa réalisait le premier coup d'état des Comores. Né le 7 janvier 1933 à Majunga, Ali Soilihi est le fils d'un grand notable de la ville de Ntsoudjini et ancien conseiller général et d'une mère originaire de Chouani. Il grandit à Madagascar où il fait ses études primaires et secondaires. Il accède au lycée Gallieni mais pour des raisons méconnues il est renvoyé de la classe de seconde.

Il retourne alors aux Comores où il devient secrétaire administratif. En 1958, il réussit le concours d'entrée au Lycée agricole d'Ambatobe de Tananarive où il obtient un diplôme de Technicien supérieur d'Agriculture. Une fois diplômé, il revient aux Comores et travaille dans le secteur agricole pendant deux ans. Après un stage au Bureau pour le Développement de la Production Agricole (BDPA) à Moroni, il obtient une bourse et part en France où il entre en stage à l'Institut Agronomique Tropical de Nogent sur Marne (Val-de-Marne) puis à l'Institut d'Etudes du Développement Economique et



Ali Soilihi passant les troupes en revue en 1977.

Social (IEDES). C'est pendant sa formation en agriculture qu'Ali Soilihi s'intéresse aux écrits sur la théorie politique et notamment au marxisme.

Personnage charismatique, assassiné par les mercenaires le 29 mai 1978, Ali Soilihi a été un homme politique ayant appartenu à l'élite politique comorienne des années 60 et 70. La révolution qu'il a conduit du 3 août 1975 au 13 mai 1978 a bouleversé la société traditionnelle comorienne, inquiété l'ancienne puissance coloniale et suscité des espoirs à toute une généra-

tion.

Ses discours et ses actes ont contribué à faire de lui une des figures mythiques de l'histoire politique contemporaine des Comores. Son projet révolutionnaire a entraîné une immense espérance mais aussi beaucoup de réserves et d'oppositions. Ali Soilihi passe aujourd'hui pour un héros pour beaucoup de jeunes qui ne l'ont d'ailleurs pas connu, et pour un despote pour des anciens qui ont vécu sa gouvernance.

Il reste une référence pour l'histoire contemporaine des Comores

dans la mesure où ceux qui l'ont succédé n'ont jamais pu mettre en place un projet de société où les citoyens se reconnaîtraient en dehors de leurs origines insulaires ou autres.

Actuellement le projet soilihiste est l'apanage de certains jeunes de la diaspora, sans réel prise avec la situation présente d'un monde en pleine ébullition. L'histoire de celui que les gens appellent le « père de la révolution », reste à écrire comme l'histoire des Comores dans son ensemble.

Mmagaza

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Education Nationale,
de l'Enseignement et de la Recherche
Scientifique



Projet Performance et Gouvernance de l'Education
aux Comores (PGEC) BUNDO LA MALEZI)



Financé par l'Agence Française de Développement

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Projet d'amélioration de l'environnement scolaire en Union des Comores (PAES)

Bundo la Malézi

Avis de recrutement

1. Contexte et objectifs du Projet

L'Union des Comores, a connu de nombreuses avancées en termes d'accès dans le secteur de l'éducation au cours des dernières années. Toutefois de nombreux défis demeurent pour assurer un enseignement de base de qualité à tous les élèves.

Suite à la définition en 2017 d'un Plan de Transition du Secteur de l'Éducation (PTSE) 2017-2020, le gouvernement comorien a obtenu un financement de l'Agence française de développement (AFD) de 6 millions d'euros pour la mise en œuvre d'un premier Projet, le PGEC (appui à la Performance et à la Gouvernance de l'Éducation aux Comores) en faveur de l'éducation. A travers ce Projet, une trentaine d'établissements scolaires publics recevront un ensemble d'appuis avec des objectifs d'équité, de rétention scolaire, d'apprentissage et de bonne gestion d'établissements. Parmi les établissements cibles, quelques écoles primaires feront l'objet de réhabilitation globale de leurs infrastructures (composante 1.4 du PGEC).

Parallèlement, la France et l'Union des Comores ont signé le 22 juillet 2019, un Document Cadre de Partenariat (DCP) assorti

d'un Plan de Développement France-Comores (PDFC) qui retient le secteur de l'éducation parmi les priorités.

Parmi les Projets retenus au titre du PDFC figure le Projet « Amélioration de l'environnement scolaire » (PAES) pour lequel le gouvernement comorien a obtenu un nouveau financement de l'AFD de 19,9 millions d'euros. Le Projet prévoit d'agir sur l'amélioration des conditions d'apprentissage aux Comores par la réhabilitation globale des infrastructures d'environ 45 établissements scolaires publics (primaire, collège, lycée) répartis sur les 3 îles, et incluant la trentaine d'établissements du PGEC. Son exécution est prévue sur une durée de cinq (5) ans.

Ce Projet a pour ambition de reposer sur les quatre piliers suivants :

- Approche architecturale globale, bioclimatique, environnementale et sociale ;
- Appropriation par la participation des communautés ;
- Ancrage territorial par la participation de maîtres d'œuvre et entreprises locales ;
- Renforcement des capacités institutionnel-

les concernées par le Projet.

Afin d'assurer la mise en œuvre du PAES et de la composante 1.4 du PGEC, il est aujourd'hui prévu les recrutements suivants :

- 1 Responsable principal(e) de programme « infrastructure » (RPI)
- 1 Responsable infrastructure / Environnement et Social (RIE&S)
- 1 Assistant(e) du coordonnateur national et du/de la responsable principal(e) de programme « infrastructure »

Les termes de référence complets sont à retirer au Ministère de l'Education Nationale (Affaires Sociales). Ils peuvent être obtenus également, en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous :

blm.coordonourdinebourhani@gmail.com
copie à
blm.rpm.yasminaabdoulmadjid@gmail.com

2. Procédure de sélection

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- Une lettre de motivation qui démontre clairement les liens entre les exigences du poste et l'expérience du/de la candidat(e) (maximum 2 pages) ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une copie certifiée de tous les diplômes et des attestations mentionnées dans le curriculum vitae (CV) ;
- Les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat ;
- Coordonnées de trois (3) personnes de référence (nom, prénom, titre, structure, téléphone, courriel).

3. Délai et lieu de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature devra être adressé au Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale. Il devra être déposé à l'adresse :

Ministère de l'Education Nationale boulevard de la corniche, route de la présidence, Moroni - Union des Comores

La date limite de dépôt du dossier est fixée au 01 septembre 2021 à midi (12 :00) heure de Moroni.